



Presse Nationale

> Politique



Alassane Ouattara rend hommage à Charles Koffi Diby

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a pris part hier mercredi 11 mars 2020, à la levée du corps de Charles Koffi Diby. Le Chef de l'Etat a tenu à rendre un dernier hommage à ce grand serviteur de l'Etat ivoirien. Le Vice-président, Daniel Kablan Duncan, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, les ministres et les présidents des différentes institutions de la République étaient présents à la cérémonie. La grande chancelière, Henriette Dagri Diabaté a distingué le défunt en qualité de Grand Officier de l'Ordre national à titre posthume, en remettant les insignes à la famille éplorée.



Révision de la Constitution : Le projet de loi devant la CAGI

Après le Sénat, le projet de loi portant révision de la Constitution sera ce matin sur la table des députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles (CAGI). Ils auront face à eux un émissaire du gouvernement pour défendre le projet. Un vote permettra de les départager. Le vote concerne uniquement les membres de la CAGI même si les débats sont ouverts à tous les députés.

> Economie



Conseil des ministres : le gouvernement débloque 155 milliards FCFA pour la filière rizicole

Le Conseil des ministres a adopté, hier, une communication relative à la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) 2020-2030. « La SNDR a été initiée en 2012 en vue de satisfaire l'ensemble des besoins de consommation en riz. Elle a permis de passer de 942 mille tonnes de riz blanchi en 2012 à 1,2 million de tonnes en 2013, puis à 1,3 million, en 2018 de tonnes en raison de difficultés multiples. Aussi, le Conseil a décidé de réajuster la SNDR en vue de relancer la production nationale de riz, pour une autosuffisance en riz en 2025 », a déclaré le ministre de la Communication et des Médias. D'un coût global de 155 milliards FCFA, cette stratégie vise à faire basculer notre riziculture traditionnelle et de subsistance non rentable en une riziculture de marché compétitive et respectueuse de l'environnement.



Commerce avec l'extérieur : Le taux de rapatriement des recettes d'exportation a atteint 76 % en 2019

Le taux de rapatriement des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire s'est établi à 76 % en 2019 contre 61,1 % en 2018. Cette performance a été possible grâce à la mise en place du Comité national de suivi du rapatriement des recettes d'exportation. Ce taux se situait à 9,06 % en 2013 avant de bondir à 27,5 % en 2016 puis à 29,5 % en 2017.

> Société



Après un premier cas de coronavirus en Côte d'Ivoire : Le Gouvernement rassure

Face au premier cas de contamination au Covid-19 qui s'est rependue à la mi-journée dans la capitale économique ivoirienne comme une trainée de poudre, le gouvernement a tenu à rassurer les populations. C'était hier au Conseil des ministres qui s'est tenu au Palais de la Présidence au Plateau. C'est le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré qui a donné des nouvelles de ce premier patient, non sans rassurer les Ivoiriens.



Santé publique : Un premier cas confirmé du coronavirus notifié en Côte d'Ivoire, mardi

La Côte d'Ivoire a enregistré depuis le mardi 10 mars 2020, un premier cas de coronavirus, encore appelé Covid-19. Il s'agit d'un sujet de nationalité ivoirienne, de sexe masculin âgé de 45 ans qui a séjourné en Italie et qui a présenté une fièvre, une toux et un rhume. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, a donné l'information de façon officielle, en début d'après-midi d'hier mercredi 11 mars, lors d'un point-presse. « Le malade a été rapidement pris en charge au Chu de Treichville, au service des maladies infectieuses et tropicales. Son état clinique est stable et rassurant », a confié Dr Eugène Aka Aouélé.



Droits de la femme : La Côte d'Ivoire en «bonne position» dans l'application du protocole de Maputo

La Côte d'Ivoire est en « bonne position » dans l'application du protocole de Maputo, un instrument juridique international, qui garantit les droits des femmes y compris leur participation à la vie politique du pays. C'est ce qu'a soutenu mardi 10 mars 2020 à Abidjan-Plateau, Ramata Ly-Bakayoko, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant lors d'un entretien. « Il y a eu une grande avancée et 2019 a vraiment été l'année de la femme en Côte d'Ivoire », s'est satisfaite la ministre Bakayoko, non sans énumérer les principales actions du gouvernement ivoirien en faveur des femmes. Notamment, la promotion de leurs droits politiques, économiques et sociaux.

Vu sur le Net

> Politique



Hommage: Charles Koffi Diby élevé au rang de grand officier de l'ordre national

La grande chancelière de l'Ordre national, Henriette Dagri Diabaté, a confirmé, ce mercredi 11 mars 2020, la reconnaissance de l'Etat à l'illustre disparu décédé le 7 décembre dernier. Cette distinction a été remise à sa famille, au cours de la cérémonie de levée de corps qui s'est tenue le même jour sur le parvis de la cathédrale St Paul du Plateau, en présence du couple présidentiel, des présidents d'institution, des personnalités du gouvernement et de l'administration centrale. Outre le grade de grand officier de l'Ordre national, le président du CESEC, a déjà été fait chevalier puis officier dans l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire, ensuite commandeur dans l'Ordre du mérite ivoirien.



Production des cartes nationales d'identité: L'Oneci renforce le dispositif

Au cours d'une rencontre avec les rédacteurs en chefs des organes de presse, le 11 mardi 2020 à Abidjan-Plateau, le directeur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (Oneci), Sitionni Gnénin Kafana, a promis faire en sorte que tous les Ivoiriens puissent être en possession de leurs cartes d'identité. Il fonde ses propos sur la base de l'ouverture de nouveaux centres d'enrôlement et du déploiement massif des équipes sur le terrain. Ce dispositif devra, selon lui, accroître la capacité de l'Oneci dans le traitement des dossiers des pétitionnaires qui viennent soit pour les cas de renouvellement des Cni, soit pour les nouveaux demandeurs.

> Economie



Le gouvernement proroge de 10 ans, l'exploitation pétrolière et gazière de 4 gisements

Le Conseil des ministres a adopté le mercredi 11 mars 2020, quatre décrets qui prorogent l'autorisation exclusive d'exploitation pour une période de 10 ans des gisements pétroliers et gaziers. Le premier décret porte renouvellement de l'autorisation exclusive d'exploitation du gisement pétrolier et gazier « Foxtrot » du bloc CI-27, le deuxième porte renouvellement de l'autorisation exclusive d'exploitation du gisement pétrolier et gazier « Mahi » du bloc CI-27, le troisième porte renouvellement de l'autorisation exclusive d'exploitation du gisement pétrolier et gazier « Manta » du bloc CI-27 et enfin le dernier porte renouvellement de l'autorisation exclusive d'exploitation du gisement pétrolier et gazier « Marlin » du bloc CI-27.

> Société

Fonction publique : le gouvernement annonce le recrutement dérogatoire de personnes en situation d'handicap en 2020

Un recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique aura lieu en 2020 après celui survenu en 2019. Le gouvernement ivoirien a pris cette décision, hier mercredi au cours d'un Conseil des ministres. « Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme social du Gouvernement (PSGouv), le Conseil a décidé de rééditer le recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la Fonction publique au cours de l'année 2020 » a précisé, Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement.

Agence de Presse

> Politique



Les Conseils économiques et sociaux du monde honorent la mémoire de Charles Koffi Diby

Les responsables des Conseils économiques et sociaux du monde ont célébré, mercredi, au siège du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), à Abidjan, les "qualités remarquables" de Charles Koffi Diby, le président de l'institution. "La communauté internationale perd un imminent agent de développement", a déclaré le secrétaire général de l'Association internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), Gonzalez De Lena Francisco, dans son allocution d'hommage au disparu.



Une nouvelle représentante résidente du PNUD en Côte d'Ivoire

La Mauricienne Carol Flore-Smerezniak, désignée nouvelle représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Côte d'Ivoire a présenté, mercredi à Abidjan, ses lettres de cabinet au ministre ivoirien des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh. Au cours de cette présentation de ses lettres de cabinet, Mme Carol Flore-Smerezniak a apprécié la qualité des relations entre la Côte d'Ivoire et le PNUD matérialisée par le cadre de coopération 2017-2020 en cours de mise en œuvre en étroite collaboration avec les ministères techniques sous la coordination du ministère du Plan et du Développement.

> Economie



Le gouvernement fixe les modalités d'application des mesures relatives à la sûreté des navires et des installations portuaires

Le gouvernement a fixé mercredi en Conseil des ministres à Abidjan, les modalités d'application relative à la sûreté des navires et des installations portuaires. Le décret adopté durant cette séance, étant le champ d'application des mesures nationales de sûreté maritime aux navires de pêche industrielle, de plateforme fixes, flottantes et mobiles en mer, explique son porte-parole, Sidi Touré. Ce décret précise les relations entre les différents acteurs opérationnels de la sûreté, notamment les agents de sûreté des ports, des installations portuaires, des navires et des compagnies maritimes ainsi que les gardes de sûreté privée.



Le gouvernement approuve la convention de concession du terminal roulier du port d'Abidjan

Un décret portant approbation de la convention de concession du terminal roulier du port d'Abidjan a été adopté mercredi en Conseil des ministres à Abidjan. La convention apporte des ajustements aux conditions d'aménagement et d'exploitation du terminal roulier du port d'Abidjan, a expliqué le porte-parole du gouvernement, ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré.

> Société



L'épidémie de Covid-19 est désormais une "pandémie", juge l'OMS

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a jugé, mercredi, que l'épidémie de coronavirus, qui a contaminé au moins 110 000 personnes dans le monde, est désormais une "pandémie", rapporte le site francetvinfo.fr. Il a dénoncé des niveaux alarmants de propagation et d'inaction. "Dans les jours et les semaines à venir, nous nous attendons à voir le nombre de cas, le nombre de décès et le nombre de pays touchés augmenter", a déclaré le dirigeant de l'OMS.

Ouverture des candidatures pour l'entrée à l'école supérieure du pétrole



Les candidatures d'entrée à l'École supérieure du pétrole et de l'énergie (ESPE) de Yamoussoukro, une institution à vocation sous-régionale de formation des techniciens du secteur pétrolier, sont ouvertes jusqu'au 30 avril prochain. Deux filières de Master professionnel sont ainsi ouvertes au sein de cette école qui ouvrira ses portes en septembre prochain. Il s'agit de « l'économie et techniques de l'amont pétrolier » et « économie et techniques de l'aval pétrolier » dont la formation durera 14 mois. C'est en novembre dernier que le gouvernement ivoirien a annoncé au terme d'un Conseil des ministres, la création de cette école au sein de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro en partenariat avec l'Institut français du pétrole.



Les pensions et rentes des retraités et accidentés du privé revalorisées de 5 %

Les retraités et accidentés du travail du secteur privé en Côte d'Ivoire bénéficieront d'une revalorisation de 5% sur leurs pensions de retraite et rentes à compter de fin mars, a appris l'AIP jeudi, de source proche de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Cette augmentation, actée récemment par les dirigeants de la Caisse, concerne les retraités actuels et les accidentés du travail qui perçoivent une rente, et n'a « aucune incidence sur le taux de cotisation actuelle » des travailleurs, a précisé cette source.

> Culture



FEMUA 13 : Hamed Bakayoko rassure A'Salfo du soutien de l'Etat

En prélude au lancement de la 13ème édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA 2020), le commissaire général, Traoré Salif, a reçu la promesse du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, pour un ferme soutien de l'Etat. « En ma qualité de parrain honoraire du FEMUA, j'ai eu ce jour, l'agréable visite de Magic System et de Gaou Productions ainsi que la primeur des dates de la prochaine édition du festival. Il n'est plus un secret pour personne qu'à chacune des éditions, le festival gagne en notoriété. C'est dans notre intérêt de les accompagner et de les aider », a déclaré le ministre Hamed Bakayoko à l'issue d'une audience qu'il a accordée, mardi, à la délégation de Traoré Salif, A'Salfo.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offdel



gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.